

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1609 du Jeudi 17 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



MÉDAILLÉE D'OR À UN CONCOURS INTERNATIONAL DE GASTRONOMIE



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE « NNA NORA »

P. 16

SESSION PARLEMENTAIRE 2026-2027



LE PARLEMENT APPELÉ À RENFORCER SON ACTION

P. 7

ÉLIMINATOIRES CAN 2027



(EN PRÉVISION D'ALGÉRIE - ZAMBIE) BRAHIM HEMDANI DIVULGUERA SA LISTE AUJOURD'HUI

P. 15

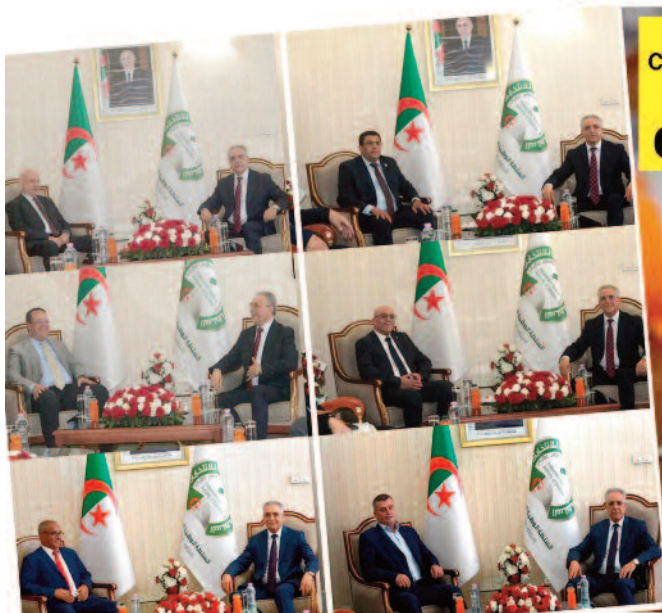


CONFLITS AFRICAINS LE RÔLE CONTROVERSÉ DES ÉMIRATS

P. 16

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

POUR UNE ÉLECTION TRANSPARENTE... L'ANIE À L'ÉCOUTE DES PARTIS



ABDELMONAIM BENHAMDA,
CHARGÉ DE COMMUNICATION DU MSP À **ALGER 16** :

« **UNE CANDIDATURE
C'EST UNE RESPONSABILITÉ** »



● **LES PARTIS SE POSITIONNENT**

Pp. 3, 4, 5 ET 6



LE SAVIEZ-VOUS ?

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC

75 KG DE KIF TRAITÉ SAISIS À TLEMCCEN

Les services des Douanes de Tlemcen ont réussi, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), à saisir 75 kg de kif traité et à arrêter trois personnes, a indiqué mardi dernier un communiqué de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen. Selon la même source, l'opération a été menée par les éléments de la brigade mobile régionale de lutte contre les stupéfiants des Douanes, en coordination avec la brigade mobile des Douanes de

Ghazaouet et des éléments de l'Armée nationale populaire relevant de la 2e Région militaire, à la suite d'une embuscade tendue dans la wilaya de Tlemcen. L'opération a permis l'arrestation de trois personnes qui se trouvaient à bord d'un véhicule transportant cette drogue, a fait savoir la même source, ajoutant que les suspects ont été interpellés et présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

R.N



PRODUCTION AGRICOLE À AFLOU

PLUS DE 877.000 QUINTAUX DE POMMES DE TERRE ATTENDUS

Selon les informations fournies par la Direction des services agricoles, la production de pommes de terre attendue dans la région d'Aflou, au titre de la saison agricole 2025-2026, est estimée à 877.100 quintaux. Cette production devrait être réalisée sur une superficie de plus de 3.032 hectares, répartie à travers les 12 communes de la région. La campagne de récolte se poursuivra jusqu'à fin novembre, conformément aux instructions du wali de Laghouat, Mohamed Ben Malek, avec pour objectif d'accompagner les agriculteurs, de faciliter la commercialisation de leurs récoltes et de garantir un approvisionnement régulier des marchés en pommes de terre, un produit largement consommé. Dans le cadre de cette opération, les services concernés veillent à organiser la commercialisation des pommes de terre blanche et rouge, en favorisant notamment l'acheminement direct des producteurs vers les grossistes et l'accès des récoltes aux différents marchés. Un suivi est également assuré afin d'encadrer les marges bénéficiaires et de surveiller les circuits de distribution, en coordination avec les services de sécurité, les comités de district et les Directions du commerce des wilayas voisines. Le dispositif repose également sur le renforcement des capacités de stockage. Le directeur du commerce de la wilaya de Laghouat, Mohamed Yousfi, a indiqué que plusieurs installations de stockage et de réfrigération ont été mises à la disposition des agriculteurs, notamment le complexe frigorifique Frigomedit, d'une capacité de 10.000 mètres cubes. Ces infrastructures doivent contribuer à « l'organisation du marché et à la stabilité de l'approvisionnement », a-t-il précisé. La commune de Gueltat-Sidi-Saad occupe la



première place en termes de superficie consacrée à la culture de la pomme de terre, avec 1.511 hectares et une production attendue de 423.080 quintaux. Elle est suivie par El Hadj- Mecheri, avec 447 hectares pour une production estimée à 125.160 quintaux, puis Oued Morra avec 303 hectares et 84.840 quintaux et Sebga avec 199,5 hectares pour 55.860 quintaux. La dynamique de production a également été constatée sur le terrain à l'occasion d'une visite effectuée par le wali de Laghouat, Mohamed Ben Malek, accompagné du wali délégué d'Aflou, Youcef Ben Merah, et de plusieurs directeurs exécutifs dans une exploitation agricole située dans la zone de Torbi sur le territoire de la commune de Gueltat-Sidi-Saad. Cette exploitation consacre 250 hectares à la production de semences de pommes de terre, tout en développant également des cultures arboricoles, notamment des pommiers. Elle constitue l'un des

exemples du potentiel agricole de cette région, qui occupe une place importante dans la production de pommes de terre. L'investisseur Hadj Aïssa Hamlaoui a indiqué que son exploitation emploie près de 50 personnes à temps plein et environ 200 travailleurs saisonniers durant la période des récoltes. Il a toutefois précisé que certaines autres cultures, notamment les oignons, le blé et l'orge, ont dû être interrompues en raison de conditions climatiques défavorables. M. Hamlaoui a, par ailleurs, salué les efforts déployés pour accompagner les agriculteurs, notamment à travers la coordination avec les différents services et l'ouverture de points de vente directe sur le marché local. Cette démarche, selon lui, permet de rapprocher les producteurs des consommateurs, tout en contribuant à réduire le nombre d'intermédiaires et les risques de spéculation. De son côté, Fatima Zohra Belhadj, représentante de la Direction des services agricoles de la wilaya de Laghouat, a confirmé que la campagne de récolte se poursuivra jusqu'à fin novembre. Elle a souligné qu'Aflou constitue « un important pôle leader » de production de pommes de terre et participe à l'approvisionnement de plusieurs régions du pays. Elle a également précisé qu'une partie de la production est acheminée directement du producteur au consommateur et commercialisée sur les marchés locaux dans le but de réduire les intermédiaires et de permettre aux citoyens d'accéder au produit à des prix raisonnables. Au-delà de la récolte, l'enjeu réside dans la capacité à assurer une circulation régulière de la production entre les exploitations, les espaces de stockage et les marchés.

Abir Menasria

LE RECTEUR DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR À NOUAKCHOTT LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE POUR FAIRE FACE À L'EXTRÉMISME

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, a appelé mardi dernier depuis Nouakchott à la création d'un réseau international réunissant des institutions religieuses et scientifiques afin de renforcer le dialogue, prévenir la radicalisation et promouvoir le vivre-ensemble. Intervenant lors d'une session organisée dans le cadre de la 39e Conférence internationale sur la Sira du Prophète, le recteur a proposé la mise en place d'un « réseau international d'institutions religieuses et scientifiques », consacré notamment à l'échange d'expériences en matière de consolidation du référent religieux et de lutte contre l'extrémisme. Dans le même esprit, il a suggéré la création d'une « plateforme scientifique commune » chargée de détecter les discours de haine présents dans le cyberspace et de produire des contenus scientifiques permettant d'y répondre. Il a estimé que les transformations du numérique imposent désormais de passer de l'identification des défis à la mise en place de mécanismes et de projets institutionnels durables. Le recteur a également insisté sur la nécessité d'adapter les approches aux évolutions du cyberspace, notamment face à la

propagation du discours de haine et de la désinformation. Il a, dans ce cadre, appelé au lancement de programmes conjoints faisant des jeunes des acteurs de la promotion d'un discours fondé sur la modération et la paix, tout en leur fournissant les outils nécessaires à la compréhension, à l'analyse et au dialogue. Enfin, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni a proposé la création d'un programme scientifique international consacré à l'étude de la Sira du Prophète à la lumière des enjeux contemporains. Celui-ci pourrait notamment contribuer à la formation des responsables religieux et intellectuels et à la réflexion sur les problématiques auxquelles sont confrontées les sociétés actuelles. À travers ces propositions, l'intervention de Djamaâ El-Djazair à Nouakchott met ainsi l'accent sur le rôle que peuvent jouer les institutions religieuses et scientifiques dans l'accompagnement des mutations de la société, notamment dans un espace numérique où la circulation des idées, des discours de haine et de la désinformation impose de nouvelles formes de coopération.

Zineb Bouzid

ÉDUCATION PARUTION DU PREMIER NUMÉRO DE LA REVUE AL IBTIKAR ALTARBAOUI

L'Institut national de recherche en éducation (INRE) a publié le premier numéro de la revue *Al Ibtikar Altarbaoui* (Innovation pédagogique) consacrée à la publication et à la documentation des initiatives et des idées créatives dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, ainsi qu'à l'établissement d'une référence nationale en matière d'innovation pédagogique, indique un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Cette revue est "la première du genre que publie l'INRE et constitue un pas qui met en avant l'intérêt profond accordé à l'innovation pédagogique dans le secteur de l'éducation nationale", selon le communiqué. Il s'agit d'une "revue scientifique internationale", dont l'annonce avait été faite par le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, lors de la cérémonie de distinction des élèves lauréats du concours national "Défi de l'innovation dans l'éducation (Tarbya-Up Challenge)", organisé le 14 février dernier par l'INRE. Cette revue constitue "un espace scientifique pour la publication et la documentation des initiatives et des idées créatives dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, l'établissement d'une référence nationale en matière d'innovation pédagogique, de manière à renforcer le rôle de la recherche en éducation dans la production des connaissances et le développement de solutions et de pratiques pédagogiques", ajoute la même source. *Al Ibtikar Altarbaoui* est "une nouvelle publication scientifique et une fenêtre algérienne sur l'avenir de l'éducation et de l'innovation", conclut le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilaab
Abir Menasria
Zineb Bouzid

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

POUR UNE ÉLECTION TRANSPARENTE : L'ANIE À L'ÉCOUTE DES PARTIS

À l'approche de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) poursuit sa série de consultations avec les différentes formations politiques.

Cette démarche intervient dans le cadre des préparatifs du prochain rendez-vous électoral et traduit la volonté de maintenir un dialogue avec les acteurs politiques sur les différentes étapes du processus électoral.

Ces rencontres constituent également un espace d'échange autour des conditions d'organisation du scrutin, des préoccupations exprimées par les partis et des garanties devant entourer l'opération électorale. En ouvrant ses portes aux différentes formations politiques, l'ANIE entend recueillir leurs observations et propositions dans une démarche visant à renforcer la confiance dans le processus et à assurer un traitement équitable des acteurs engagés dans la compétition électorale.

La préparation des élections locales revêt, à ce titre, une importance particulière. Les APC et les APW constituent le premier niveau de représentation politique et institutionnelle au plus près des citoyens. Le scrutin du 28 novembre doit ainsi permettre aux électeurs de choisir leurs représentants dans les collectivités locales, avec pour enjeu la consolidation de la gestion locale et le renouvellement des Assemblées appelées à participer au développement des territoires.

UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LA CONSOLIDATION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Depuis l'arrivée du président Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'État, la question de la crédibilité du processus électoral a été placée au cœur des réformes institutionnelles engagées par les pouvoirs publics. La mise en place d'un cadre électoral renoué et l'affirmation du rôle d'une autorité électorale indépendante ont notamment été présentées comme des éléments destinés à renforcer la transparence des scrutins et à garantir l'expression libre du choix des électeurs.

Dans cette perspective, la préparation des élections ne se limite pas aux seules opérations administratives et techniques. Elle implique également un dialogue avec les formations politiques, lesquelles constituent des acteurs essentiels de la vie démocratique et des partenaires du processus électoral. Les consultations engagées par l'ANIE prennent ainsi une dimension particulière, puisqu'elles permettent de maintenir un canal de communication direct avec les partis à la veille d'une échéance qui concerne l'ensemble des



collectivités locales.

La transparence du scrutin constitue l'un des principaux enjeux de cette démarche. Elle suppose que chaque étape du processus soit encadrée par des règles claires, que les candidats puissent prendre part à la compétition dans des conditions équitables et que l'électeur puisse exercer son droit de vote librement, sans pression ni influence. Dans ce cadre, le rôle des institutions chargées de l'organisation et de la supervision des élections apparaît déterminant pour préserver la régularité du scrutin et la confiance des citoyens.

La liberté des suffrages constitue, elle aussi, un principe central. Le choix exprimé dans l'isoloir doit rester l'expression de la volonté de l'électeur. Cette exigence implique la protection du vote, l'égalité entre les candidats et la neutralité des opérations électorales. Elle rejoint l'objectif plus large de consolidation de la pratique démocratique au niveau local, où les élus sont directement confrontés aux attentes quotidiennes des citoyens.

LE RENDEZ-VOUS DU 28 NOVEMBRE EN LIGNE DE MIRE

Les consultations actuellement menées par l'ANIE prennent donc place

dans une séquence politique importante. À quelques semaines du scrutin, les différentes formations sont appelées à faire valoir leurs observations et à contribuer, chacune dans son domaine, à la préparation d'un rendez-vous électoral appelé à renouveler les Assemblées locales.

Au-delà des aspects liés à la préparation matérielle du vote, cette phase permet également de rappeler les responsabilités qui incombent à l'ensemble des acteurs. Si l'administration électorale est appelée à garantir la régularité des opérations, les partis politiques ont, pour leur part, un rôle essentiel dans l'animation de la compétition, la présentation des programmes et la mobilisation des électeurs dans le respect des règles établies.

L'enjeu dépasse ainsi la seule organisation technique du scrutin. Il s'agit de consolider progressivement la confiance entre le citoyen et les institutions représentatives, en faisant du vote un moyen effectif d'expression de la volonté populaire. La réussite d'une telle démarche repose sur la transparence des procédures, le respect de la loi et la responsabilité de tous les acteurs engagés dans le processus.

Dans cette logique, les orientations portées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, placent

la consolidation des institutions et le renforcement de la confiance dans le processus électoral parmi les dimensions importantes de la vie publique.

L'objectif affiché est de faire en sorte que les rendez-vous électoraux soient davantage associés à la libre expression du choix populaire et à la légitimité des institutions qui en sont issues.

Les élections locales du 28 novembre constitueront, à ce titre, une nouvelle étape.

Elles permettront aux citoyens de désigner leurs représentants dans les APC et les APW, deux niveaux essentiels de la gouvernance locale. La qualité du scrutin dépendra autant des garanties institutionnelles mises en place que de l'implication responsable de l'ensemble des acteurs politiques et citoyens.

En poursuivant ses consultations, l'ANIE entend précisément accompagner cette dynamique et rester à l'écoute des formations politiques à l'approche du rendez-vous électoral. Le dialogue engagé autour des modalités du scrutin participe ainsi à une même exigence : créer les conditions permettant au citoyen d'exercer librement son droit de vote et de faire de son suffrage l'expression authentique de sa volonté.

ALGER 16

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

LES PARTIS SE POSITIONNENT

À un peu plus de deux mois des élections locales prévues le 28 novembre prochain, les formations politiques accélèrent leur mobilisation en prévision du renouvellement des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW). Plusieurs partis ont d'ores et déjà annoncé leur participation, tandis que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) poursuit ses consultations avec les différentes formations politiques.

Cette dynamique traduit l'importance accordée à cette échéance électorale, qui constitue une étape majeure dans la vie des collectivités locales et dans le renforcement de la représentation de proximité. Les partis engagés dans la course électorale s'attachent notamment à préparer leurs listes et leurs programmes, avec pour objectif de répondre aux préoccupations des citoyens et de proposer leurs visions du développement local. Les consultations menées par l'ANIE s'inscrivent dans cette phase préparatoire. La veille, le président de l'Autorité, Saad Arous, avait reçu à Alger le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, ainsi que la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre des consultations engagées avec les différentes formations politiques en vue de l'élection des membres des APC et des APW, prévue le 28 novembre prochain. Dans le même cadre, le président de l'ANIE avait également reçu la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, accompagnée de la délégation de son parti.

Ces rencontres illustrent la poursuite des échanges entre l'instance électorale et les formations politiques en prévision de ce rendez-vous national.

Parmi les formations ayant déjà annoncé leur participation figure le Parti des travailleurs (PT). Sa secrétaire générale,

Louisa Hanoune, avait confirmé l'engagement de son parti dans les élections locales du 28 novembre. Présentant son rapport d'ouverture de la session ordinaire du Comité central du parti, Mme Hanoune avait indiqué que le PT participera à ce rendez-vous avec un programme comprenant un ensemble de propositions destinées à assurer une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens. De son côté, le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, avait annoncé la participation de sa formation aux prochaines élections locales, qualifiant cette échéance d'« étape essentielle dans la consolidation du processus démocratique ».

Lors d'une conférence de presse tenue au siège du parti, M. Boutbig avait précisé que la participation du Front El Moustakbal aux élections des membres des APC et APW visait à contribuer au renforcement de la pratique démocratique et à assurer une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens.

Le président du parti avait également indiqué que sa formation abordera cette échéance avec un programme de développement « ambitieux », destiné à placer le citoyen au cœur des priorités des Assemblées élues. Il avait, par ailleurs, évoqué sa rencontre avec le président de l'ANIE, Saad Arous, consacrée notamment aux préparatifs du prochain rendez-vous électoral.

Le Front de la bonne gouvernance (FBG)

a, lui aussi, annoncé sa participation aux élections locales du 28 novembre. Son secrétaire général, Aïssa Belhadi, a précisé que les portes du parti étaient ouvertes pour recevoir les candidatures en vue de cette échéance.

Animant une conférence de presse, M. Belhadi a insisté sur la nécessité d'œuvrer pour des résultats « à la hauteur des aspirations des citoyens », soulignant l'engagement de sa formation à accompagner le processus politique et à adhérer à toutes les initiatives susceptibles de renforcer la cohésion des Algériens et de servir leurs intérêts.

À travers ces premières annonces, un même axe se dégage dans les discours des formations ayant confirmé leur participation : la nécessité de placer les préoccupations du citoyen au centre de l'action des Assemblées élues.

Les prochaines élections revêtent, en effet, une importance particulière pour la gestion des collectivités locales. Les APC et les APW constituent des institutions essentielles dans la prise en charge des besoins de proximité, le suivi des projets de développement et l'amélioration des services publics locaux.

Les partis seront ainsi appelés à présenter des programmes susceptibles de répondre aux attentes exprimées au niveau des communes et des wilayas, notamment en matière de développement, d'aménagement, de services publics et d'amélioration du cadre de vie.

Le Front El Moustakbal avait, dans ce

contexte, salué les décisions et les mécanismes mis en place par l'État pour l'indemnisation des personnes affectées par les incendies ayant touché certaines wilayas du pays. Fateh Boutbig avait également mis en avant l'élan de solidarité manifesté par les Algériens à cette occasion.

Pour sa part, la secrétaire générale du PT avait salué les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la rentrée scolaire, notamment celles visant à éloigner les établissements éducatifs des querelles politiques et des courants idéologiques. À mesure que l'échéance du 28 novembre approche, la mobilisation des formations politiques devrait s'intensifier. Les consultations engagées par l'ANIE se poursuivent parallèlement afin de recueillir les observations et propositions des partis sur la préparation et l'organisation du scrutin.

La période à venir sera ainsi consacrée à la constitution des listes de candidatures, à l'élaboration des programmes et à la définition des priorités que les différentes formations entendent défendre au niveau des communes et des wilayas.

Le scrutin du 28 novembre s'annonce dès lors comme un rendez-vous important pour la représentation locale et la gestion de proximité, mais aussi comme une nouvelle occasion pour les formations politiques de soumettre leurs visions du développement local au choix des électeurs.

G.Salah Eddine

PRÉPARATION DU TERRAIN MÉDIATIQUE

Dans le cadre des préparatifs des élections locales prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait déjà engagé une série de consultations avec les différents secteurs et acteurs concernés par cette échéance. Parmi les volets pris en charge en amont du scrutin figure celui de la communication, compte tenu du rôle essentiel des médias dans l'information des citoyens et l'accompagnement du processus électoral. C'est dans cette perspective que le président de l'ANIE, Saad Arous, avait reçu le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, dans le cadre des rencontres de coordination avec des membres du gouvernement. Les échanges avaient porté sur plusieurs questions liées à la préparation des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW), notamment le volet relatif à leur couverture médiatique. Cette rencontre s'inscrivait dans une démarche visant à renforcer la coordination institutionnelle entre l'Autorité indépendante et le ministère de la Communication, au regard de la place occupée par le secteur dans les différentes étapes du processus électoral.

GARANTIR UNE INFORMATION FIABLE

Les deux parties avaient notamment insisté sur l'importance de garantir au citoyen l'accès à une information électorale exacte et fiable, tout en réunissant les conditions nécessaires à une couverture médiatique responsable, transparente et objective.

Les médias, tous supports confondus, étaient appelés à jouer un rôle important dans l'information des citoyens sur les différentes étapes du processus électoral et les procédures qui s'y rapportent. Leur mission devait également porter sur la mise en avant des droits et devoirs des citoyens et l'accompagnement de l'électeur dans l'exercice de son droit électoral.



L'objectif était de contribuer à élever le niveau de la conscience électorale et à favoriser une participation responsable au scrutin du 28 novembre.

Dans ce cadre, les discussions avaient également porté sur la couverture médiatique de la campagne électorale, aux niveaux central et local. L'accent avait été mis sur la nécessité de respecter les règles juridiques, professionnelles et éthiques régissant le travail des médias durant cette période.

L'équilibre, l'objectivité et l'égalité des chances dans le traitement des activités et des programmes électoraux des différents candidats avaient notamment été soulignés, afin de permettre aux électeurs de disposer d'une information claire et impartiale sur les différents choix qui leur seront proposés.

TOUS LES MOYENS MOBILISÉS

Le secteur de la communication avait, de son côté, réaffirmé son engagement à contribuer au succès des élections locales à travers la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires à leur couverture.

À l'issue de la rencontre, le ministre de la Communication avait assuré que son secteur accompagnerait le processus électoral depuis les préparatifs jusqu'à l'annonce des résultats. Il avait également fait état de la mobilisation des moyens nécessaires pour faciliter le travail des journalistes, notamment à travers le Centre international de presse (CIP), qui devait être doté des équipements nécessaires à la couverture de l'événement.

Les mécanismes de coordination relatifs au suivi de la propagande électorale et à l'expression directe et libre durant la campagne avaient également été examinés. Il s'agissait de garantir le respect des règles encadrant ces activités et de contribuer à la mise en place d'un espace électoral permettant aux citoyens de prendre connaissance, avec clarté et impartialité, des programmes et des propositions des différents candidats. Cette démarche s'inscrivait dans un dispositif plus large de préparation du scrutin, marqué par la poursuite des actions conjointes, l'échange d'expertises et d'informations, ainsi que la coordination avec les différents intervenants.

Ainsi, avant même l'entrée dans la phase de mobilisation politique autour des candidatures et des programmes, l'ANIE avait accordé une attention particulière aux conditions d'accompagnement médiatique du scrutin. Une démarche qui traduit l'importance accordée à l'information du citoyen et à la nécessité de lui permettre d'exercer son choix sur la base d'une information pluraliste, équilibrée et accessible. À l'approche du 28 novembre, le dispositif se précise progressivement, avec la prise en charge successive des différents volets liés à l'organisation du scrutin, de la coordination institutionnelle à l'accompagnement médiatique, en passant par les consultations avec les formations politiques.

R.N

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

ABDELMONAIM BENHAMDA, CHARGÉ DE COMMUNICATION DU MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PAIX (MSP), À **ALGER 16**:

« UNE CANDIDATURE, C'EST UNE RESPONSABILITÉ »

Les élections locales constituent une échéance majeure, compte tenu de leur impact direct sur le quotidien des citoyens et le développement des collectivités locales. Dans ce contexte, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) aborde ce rendez-vous électoral en mettant l'accent sur le développement local, la proximité et la gouvernance. Pour revenir sur les priorités et les engagements du mouvement, Alger16 s'est entretenu avec M. Abdelmonaim Benhamda, chargé de la communication du Mouvement de la société pour la paix.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR ABIR MENASRIA

Alger 16 : Quelle importance revêtent ces élections locales pour le Mouvement de la société pour la paix et pour les citoyens ?

M. Abdelmonaim Benhamda : Les élections locales ne se limitent pas à l'élection des membres des conseils municipaux et de wilaya ; elles constituent une étape cruciale pour rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions. Les citoyens sont quotidiennement en contact avec les communes et les wilayas sur des questions qui affectent directement leur vie, de l'assainissement aux infrastructures, en passant par la voirie, l'eau, l'éclairage public, les transports, les investissements et les services administratifs. Au sein du Mouvement de la société pour la paix, nous souhaitons que ces élections soient l'occasion de passer de pratiques de gestion traditionnelles à une approche du développement local fondée sur la compétence, la transparence, la responsabilité et la numérisation. Pour les citoyens, l'importance de ces élections réside donc non seulement dans le choix de leurs représentants, mais aussi dans la désignation de ceux qui seront directement chargés de gérer leur environnement et leur quotidien.

À propos des élections et de leur importance, quel est votre avis sur les élections législatives de juillet dernier ? Êtes-vous satisfait des résultats ?

Les élections législatives du 2 juillet ont constitué une étape politique majeure. Le MSP a participé activement à ce scrutin, en présentant ses listes et son programme sous le slogan « Confiance », fondé sur une vision



visant à renforcer les institutions, à promouvoir la justice sociale, à autonomiser les jeunes, à construire une économie productive et à protéger le pouvoir d'achat. Les résultats définitifs ont vu le Mouvement remporter 43 sièges à l'Assemblée populaire nationale, le plaçant en quatrième position. Cependant, notre évaluation de cette expérience ne se limite pas au nombre de sièges obtenus. Nous l'apprécions également à travers le niveau de participation atteint par le mouvement, la confiance exprimée par les électeurs, les résultats organisationnels et politiques obtenus, ainsi que les enseignements que nous en avons tirés. Pour nous, les élections ne constituent pas une étape qui s'achève avec l'annonce des résultats, mais plutôt une expérience continue d'évaluation, de correction et de développement. Pour nous, se présenter à une élection ne signifie pas simplement briguer un poste, mais assumer une responsabilité envers la région et ses citoyens. Nous croyons que la réforme ne commence pas seulement au niveau des institutions centrales, mais également au niveau des collectivités locales, car la commune est l'institution la plus proche du citoyen. C'est pourquoi nous avons décidé de participer : nous souhaitons présenter un modèle de gouvernance fondé sur la proximité avec le citoyen, l'écoute de ses préoccupations, la transparence, le lien entre responsabilité et redevabilité, ainsi que la transformation des préoccupations quotidiennes en programmes et en projets concrets.

Qu'est-ce qui distingue les compétences de votre liste électorale de celles des autres candidats ?

Nous ne souhaitons pas nous engager dans des comparaisons personnelles avec les autres listes ni minimiser les compétences d'aucun candidat, car c'est le citoyen qui décide en dernier ressort. Cependant, notre liste repose sur la diversité, les compétences et la capacité à travailler collectivement, en combinant l'expérience, les

diplômes universitaires, des professionnels qualifiés et le dynamisme de la jeunesse. Nous ne présentons pas seulement des noms, mais une équipe capable de comprendre et de suivre les enjeux techniques, administratifs, économiques et sociaux. Et surtout, le candidat doit être prêt à poursuivre son travail après les élections avec le même dévouement qu'avant le scrutin.

Comment se déroule le processus de préparation et de finalisation de votre liste ?

La préparation s'inscrit dans un cadre organisationnel et politique clair. Après avoir analysé les résultats des élections législatives, le Mouvement se prépare désormais aux élections locales. Pour l'élaboration des listes, nos principaux critères sont la compétence, l'intégrité, l'acceptation par le public et la capacité à servir la région, tout en veillant à assurer la présence de jeunes, de personnes qualifiées et de femmes, afin de permettre la formation de conseils qui reflètent véritablement la communauté locale. L'objectif est que la liste soit capable d'exercer efficacement ses responsabilités et non de simplement participer à la compétition électorale.

Quels sont les principaux engagements que vous faites pour le citoyen ?

Nous avons des réserves quant au concept de « promesses électorales », lorsqu'il s'agit de faire des promesses que nous ne sommes pas en mesure de tenir. Nous nous engageons plutôt à travailler, à assurer le suivi et à défendre les intérêts des citoyens dans le cadre des pouvoirs et des prérogatives légales du conseil élu. Parmi nos priorités figurent l'amélioration des services publics locaux, le désenclavement des régions, des villages et des hameaux, l'amélioration des routes et des voies d'accès, de l'éclairage public, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, ainsi que le soutien à l'investissement local et à la création d'emplois. Nous accordons également une importance particulière au soutien à la jeunesse et aux entrepreneurs, à la numérisation de l'administration et à la réduction des formalités administratives, à l'amélioration de la propreté, des infrastructures et du cadre de vie urbain, au renforcement de la transparence de la gouvernance et à l'implication des citoyens dans la définition des priorités de développement. Notre principe fondamental est le suivant : nous ne promettons pas aux citoyens ce que nous ne pouvons pas tenir, mais nous nous engageons sur ce que nous pouvons garantir, contrôler et assurer.

Dans le même esprit, comment votre engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes se reflète-t-il dans votre liste de candidats ?

Nous pensons qu'autonomiser les jeunes ne se limite pas à leur donner une place sur les listes, mais implique de les associer activement à la prise de décision. C'est pourquoi nous tenons à inclure des diplômés universitaires, de jeunes professionnels et des personnes possédant de nouvelles expertises. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas seulement un groupe ayant besoin de soutien ; ils sont des partenaires du développement, en particulier dans les domaines de la numérisation, de la nouvelle économie, des start-up et de l'innovation. Nous souhaitons ainsi passer d'une vision des jeunes comme simple objet des politiques publiques à la reconnaissance de leur rôle en tant que partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques.

Pour revenir au Mouvement de la société pour la paix, quelles sont vos promesses envers les citoyens ? Quel est votre message à leur intention ?

Notre message aux citoyens est simple : nous ne sollicitons pas leur confiance sur la base de slogans, mais sur la compétence, l'action et un programme clair. Nous les invitons à interroger les candidats sur leurs compétences réelles, leurs pouvoirs, leurs programmes et surtout sur la manière dont ils seront tenus responsables de leur action après les élections. Pour notre part, nous nous engageons à rester proches des citoyens, à relayer leurs préoccupations, à suivre la réalisation des projets, à défendre le droit au développement de chaque région et à faire du conseil élu un véritable espace d'action, et non une simple fonction. Nous souhaitons que ces élections soient l'occasion de reconstruire la confiance entre les citoyens et les institutions locales, car le développement de l'Algérie ne repose pas uniquement sur les décisions prises au niveau central. Il repose également sur des communes et des wilayas fortes, des élus compétents et des citoyens qui peuvent constater concrètement les effets de leur participation et de leur vote. C'est dans cet esprit que nous voulons transmettre notre message : notre confiance dans le citoyen, la confiance du citoyen dans ses institutions et notre engagement en faveur d'un véritable développement local, plaçant les élus au service du citoyen, et non l'inverse.

A.M.

La suite de l'entretien
dans notre prochaine édition

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE RENFORCE SON DISPOSITIF

Dans le cadre de la préparation des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait achevé, début septembre dernier, une nouvelle étape de la mise en place de son dispositif territorial, à travers la validation de la liste des coordinateurs communaux chargés de représenter l'Autorité au niveau local.

Réunis sous la présidence du président de l'ANIE, Saad Arous, les membres du Conseil de l'Autorité avaient examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux couvrant les 1.541 communes réparties sur 69 wilayas. Cette opération s'était inscrite dans le cadre des dispositions de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

La validation de cette liste avait également concerné les coordinateurs communaux, membres des commissions spéciales au niveau des 69 wilayas, conformément aux dispositions



de l'article 32 bis du même texte.

Cette étape avait constitué un volet important de la préparation organisationnelle du scrutin sur le terrain. Elle devait permettre à l'ANIE de disposer d'une représentation locale opération-

nelle dans l'ensemble des communes concernées par les prochaines élections locales.

La mise en place de ces structures territoriales intervient dans un contexte marqué par l'accélération des prépa-

ratifs du rendez-vous électoral du 28 novembre. Elle traduit la volonté de l'Autorité de finaliser suffisamment en amont les différents aspects organisationnels nécessaires au bon déroulement des opérations électorales.

À travers ses coordinateurs communaux et les commissions spéciales, l'ANIE dispose ainsi d'un relais territorial appelé à assurer le suivi des différentes étapes du processus électoral au niveau local dans le respect du cadre légal en vigueur.

Avec cette opération, l'Autorité avait achevé la désignation de ses représentants à travers l'ensemble du territoire national, franchissant une nouvelle étape dans la préparation des élections des APC et des APW.

La consolidation de ce dispositif territorial constitue un élément essentiel du processus, les structures locales de l'ANIE étant appelées à jouer un rôle central dans l'accompagnement et le suivi des opérations électorales au plus près des communes et des électeurs.

Zineb Bouzid

L'ANIE ET LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RENFORCENT LEUR COORDINATION



SAAD AROUS REÇOIT SAID SAYOUD

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, hier à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en présence des membres du Conseil de l'ANIE et de ses cadres, ainsi que de cadres du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la

coordination permanente entre l'ANIE et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports concernant les aspects matériels et logistiques, en vue d'assurer le bon déroulement de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) prévue le 28 novembre prochain.

R. N.

FLN
RENFORCER
LA PRÉSENCE
DES JEUNES
ET DES FEMMES

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, avait souligné la nécessité d'assurer une présence qualitative des jeunes et des femmes sur les listes du parti lors des élections locales prévues le 28 novembre prochain. S'exprimant lors d'une rencontre avec les superviseurs de l'opération d'examen des dossiers de candidature au niveau des moughafates, M. Benmbarek a mis en avant l'importance des prochaines élections locales, précisant qu'il s'agit d'une "grande responsabilité nationale qui commence dès le choix des candidats", d'où la nécessité d'assurer "une présence qualitative des jeunes et des femmes sur les listes du parti". Il a, dans ce sens, insisté sur la nécessité de "choisir des candidats compétents, à la hauteur de la responsabilité, ouverts au dialogue et capables de répondre aux préoccupations des citoyens à travers l'élaboration de programmes efficaces et la recherche de solutions adéquates". Evoquant sa rencontre avec le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, le secrétaire général du parti du FLN a indiqué avoir présenté une série de "propositions constructives" concernant la prochaine échéance électorale.

APS

AROUS DEPUIS OUARGLA :
« ANTICIPER POUR MIEUX
PRÉPARER LES ÉLECTIONS »

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a présidé, hier à Ouargla, une rencontre régionale portant sur les préparatifs des élections locales prévues le 28 novembre. Au cours de cette réunion à laquelle ont pris part les coordinateurs de wilaya et de commune de huit wilayas du Sud, M. Arous a insisté sur «une préparation précoce pour gagner du temps, anticiper le traitement des différentes questions et préoccupations, et permettre aux structures de l'Autorité d'exercer leurs fonctions dans des conditions leur permettant de remédier aux dysfonctionnements». Il a également exigé des coordinateurs de wilaya le «respect strict des dispositions du décret n°21-01 du 10 mars 2021», portant loi organique relative au régime électoral, telle que modifiée et complétée, ainsi que l'ensemble des textes législatifs et réglementaires pertinents. «Il n'y a pas de place, dans l'exercice des fonc-



ctions électorales, pour une interprétation arbitraire en dehors du cadre de la loi, ni pour une application sélective des textes ou des procédures», a-t-il souligné. M. Arous a, en outre, rappelé que le succès du processus électoral ne peut incomber à une seule partie, quelle que soit la nature de ses compétences, «mais à une responsabilité collective qui exige la complémentarité des rôles et la concertation des efforts de toutes les institutions, de tous les secteurs, de tous les organismes et de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral».

Il a ajouté que l'ANIE «s'est attachée à ouvrir des canaux de

communication et de coordination» avec les différents acteurs du processus électoral, notamment les formations politiques, en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et leurs observations. En outre, il a considéré que la préservation de la réputation de l'ANIE et l'image des institu-

tions de l'Etat exige de faire preuve «du plus haut degré de responsabilité, de discipline, de réserve et de respect et d'être un exemple d'intégrité, d'impartialité, de courtoisie et de respect des règles déontologiques et professionnelles». M. Arous n'a pas manqué de souligner «le rôle important» que jouent les médias dans l'accompagnement du processus électoral, en tant que «partenaires essentiels» pour transmettre des informations exactes aux citoyens, de manière à garantir le respect des règles et de la déontologie professionnelle.

R.N

SESSION PARLEMENTAIRE 2026-2027 LE PARLEMENT APPELÉ À RENFORCER SON ACTION

Le président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, a appelé, hier, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, à renforcer l'action parlementaire et la coordination entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement, tout en consolidant la confiance entre les institutions et les citoyens.

Dans son allocution, M. Nasri a d'abord félicité la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Mme Khalida Boufedech, ainsi que les députés de la dixième législature, appelant à renforcer la coopération entre les deux chambres et à consacrer « l'unité de l'action parlementaire », conformément au principe d'un « Parlement bicaméral et une seule voix ».

« L'ouverture de notre session parlementaire coïncide avec la rentrée sociale qui constitue, comme chaque année, une échéance nationale importante au cours de laquelle les efforts des différentes institutions de l'État se conjuguent afin d'assurer un démarrage réussi, fluide et stable, notamment à l'occasion de la rentrée scolaire et universitaire, ainsi que de la rentrée au niveau des établissements de formation et d'enseignement professionnels », a-t-il déclaré.

Dans ce cadre, le président du Conseil de la Nation a salué les efforts déployés par le gouvernement, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de réunir les conditions nécessaires à la réussite de cette importante échéance sociale, notamment à travers l'approvisionnement régulier du marché national, la préservation de sa stabilité et l'achèvement des opérations d'équipement des établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle.

La session 2026-2027 sera notamment consacrée à l'examen du projet de loi de



finances pour 2027, ainsi qu'à plusieurs textes portant sur la commune et la wilaya, la justice, la santé, la sécurité sociale, l'aménagement du territoire et le commerce électronique.

Pour M. Nasri, le Parlement doit faire de « chaque loi un outil de développement » et de « chaque contrôle un mécanisme de correction », tout en plaçant l'intérêt national au cœur de son action.

LES ÉLECTIONS LOCALES EN LIGNE DE MIRE

Abordant les prochaines élections locales, M. Nasri a estimé qu'elles devraient contribuer à consolider la pratique démocratique, renouveler les élites locales et renforcer la bonne gouvernance. Il a également félicité M. Saïd Arous pour sa nomination à la tête de l'Autorité nationale indépendante des élections.

« Les prochaines élections locales constituent une échéance nationale et démocratique majeure, ainsi qu'une véritable étape pour renouveler la légitimité locale, consolider l'État des institutions et renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions de l'État. Elles s'inscrivent dans une démarche visant à parachever les

fondements de la transparence et de l'intégrité et à garantir une expression véritable de la volonté populaire », a-t-il relevé.

Soulignant le rôle central de la commune et de la wilaya dans la vie quotidienne, il a estimé que les futures Assemblées locales devront être capables de traduire la confiance électorale en projets et en réalisations concrètes.

Le président du Conseil de la Nation a, par ailleurs, insisté sur la responsabilité des parlementaires, affirmant que « le mandat parlementaire est un contrat de confiance réciproque entre le peuple et ses représentants ». Cette confiance, a-t-il expliqué, doit se traduire par la présence, le travail législatif, le contrôle et le suivi des préoccupations des citoyens.

LES INCENDIES, UNE PRIORITÉ POUR LA PRÉVENTION

Le président du Conseil de la Nation a également consacré une partie de son intervention aux incendies et aux accidents ayant marqué l'été dernier. Après avoir rendu hommage aux victimes et salué les efforts de la Protection civile, de l'Armée nationale populaire et des différents services

mobilisés, il a insisté sur la nécessité de renforcer la prévention, qu'il considère comme « la première ligne de défense ».

Il a, dans ce sens, salué la réactivité du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, face aux incendies. « Le président de la République est intervenu avec fermeté et célérité, à travers des instructions strictes appelant à une prise en charge immédiate et globale des familles des victimes et des personnes sinistrées, à l'accélération du recensement des pertes et à l'indemnisation de leurs propriétaires, ainsi qu'à la mobilisation de tous les moyens pour faire face aux incendies et renforcer les capacités de la Protection civile et des services chargés de contenir, circonscrire et éteindre les feux », a-t-il déclaré.

M. Nasri a appelé, dans ce contexte, le Parlement à renforcer le cadre législatif relatif à la protection des personnes, des biens, des forêts et de l'environnement, ainsi qu'à durcir les sanctions contre les auteurs d'incendies volontaires dans le respect des garanties légales et judiciaires.

LA SOUVERAINETÉ NATIONALE RÉAFFIRMÉE

En conclusion, le président du Conseil de la Nation a réaffirmé le soutien de l'institution aux positions de la diplomatie algérienne et à la décision de rompre les relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, insistant sur le caractère non négociable de la souveraineté nationale.

Il a enfin appelé à préserver les acquis du pays à travers « l'unité des rangs » et la conjugaison des efforts, afin de poursuivre le processus de construction et de développement.

À travers cette nouvelle session, le Parlement est appelé à poursuivre l'exercice de ses missions législatives et de contrôle dans un contexte marqué par plusieurs échéances nationales. Une mission qui devra, selon le président du Conseil de la Nation, contribuer à consolider l'action des institutions et à maintenir le lien de confiance entre le citoyen et ses représentants.

G. Salah Eddine

LA PRÉSIDENTE DE L'APN FIXE LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE LÉGISLATURE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, a réaffirmé, hier, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027, l'importance du rôle de l'institution parlementaire dans le cadre constitutionnel de l'État. Elle a mis en exergue la responsabilité des parlementaires de rendre le travail parlementaire plus pertinent pour la vie des citoyens.

La session s'est ouverte en présence du président du Conseil de la Nation, du Premier ministre, de la présidente de la Cour constitutionnelle, de membres du gouvernement et de plusieurs hauts fonctionnaires.

Mme Boufedech a entamé son discours en faisant référence aux sinistres incendies qui ont affecté plusieurs régions du pays. Elle a exprimé ses sincères condoléances et son soutien aux familles endeuillées, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux personnes blessées. Elle a également salué les actions de solidarité et d'entraide dont a fait preuve le peuple algérien, ainsi que les mesures prises par l'État et ses institutions pour faire face à ces circonstances et prendre en charge les personnes affectées.

Dans ce contexte, la présidente de l'APN a salué la rapidité et la détermination avec lesquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a géré les conséquences de la catastrophe et apporté son soutien aux personnes touchées. Elle a également félicité le gouvernement pour la mise en œuvre efficace des directives présidentielles sur le terrain.

Dans son allocution, Mme Boufedech a déclaré que la puissance de l'Algérie découle de « son héritage historique et culturel, de son intégration nationale et de son identité fédératrice fondée sur l'islam, l'arabisme et la

culture amazighe ». Elle a également mis l'accent sur les sacrifices des martyrs et des combattants de la liberté, ainsi que sur la glorieuse Révolution de Novembre, qui a affirmé « la souveraineté, l'indépendance et la liberté en tant que principes nationaux ».

Elle a appelé à privilégier la collaboration, le dialogue et la responsabilité collective, à unifier les efforts autour des enjeux majeurs et à promouvoir l'observance, la confiance et l'intégration des diverses entités de l'État, chacune dans le cadre de son mandat constitutionnel.

À cet égard, la présidente de l'APN a insisté sur la nécessité d'adapter le cadre législatif aux transformations économiques et numériques. Cette démarche permettrait d'améliorer la clarté juridique et la sécurité institutionnelle, de soutenir le processus de développement et de réforme, et de renforcer la coordination entre les deux chambres du Parlement afin de garantir l'intégration, l'exactitude et l'efficacité de la législation.

Mme Boufedech a également évoqué les rentrées scolaire et universitaire, considérant l'enseignement, à travers les écoles, les universités, la formation professionnelle et la recherche scientifique, comme un investissement pour l'avenir de l'Algérie.

Elle a salué les efforts déployés pour préparer cette période et a adressé ses vœux de réussite et de prospérité à l'ensemble des élèves et étudiants. Sur le plan des affaires étrangères, l'oratrice a réaffirmé son soutien à la souveraineté de l'Algérie, saluant le leadership du président de la République en matière de politique étrangère, garant, selon elle, des intérêts supérieurs du pays et de son indépendance de décision.

Mme Boufedech a également exhorté à améliorer la

communication avec les membres de la diaspora algérienne, à être à l'écoute de leurs préoccupations et à intensifier la consultation avec leurs représentants à l'APN, notamment compte tenu de leur représentation accrue au cours de cette législature.

Elle a relevé que cette démarche permettrait d'élargir les canaux de communication et de coordination avec eux et de renforcer leurs liens avec leur patrie. Par ailleurs, elle a insisté sur la nécessité de se mobiliser pour le succès des prochaines élections locales à travers une participation citoyenne large et responsable.

Selon la même responsable, cela contribuerait à renforcer le rôle des institutions élues, à soutenir le développement local, à répondre aux préoccupations des citoyens et à consolider la confiance dans les institutions, ainsi que dans le cadre démocratique et institutionnel.

À l'issue de cette rencontre, Mme Boufedech a mis en lumière l'importance de poursuivre la modernisation de l'Assemblée, d'améliorer son fonctionnement, de s'adapter à la transformation numérique et de tirer parti de l'intelligence artificielle dans les travaux législatifs et de contrôle.

Elle a également insisté sur la nécessité de renforcer la diplomatie parlementaire et la présence de l'Algérie dans les instances régionales et internationales, le tout au service de l'intérêt national et de la sauvegarde de la souveraineté du pays.

Une responsabilité appelée à prendre une nouvelle dimension au cours de cette législature, entre modernisation de l'action parlementaire, adaptation du cadre juridique et défense des intérêts supérieurs de l'Algérie.

Abir Menasria

APRÈS LE SOLAIRE, L'ALGÉRIE MISE SUR LE POTENTIEL ÉOLIEN

LE NOUVEAU GRAND CHANTIER ÉNERGÉTIQUE

Après avoir franchi le cap de 1 GW de capacités solaires installées, le pays prépare le lancement de sa première tranche éolienne de 1 GW, avec un objectif global de 5 GW à l'horizon 2035. Dix sites sont déjà identifiés pour accueillir les futurs parcs.

Après avoir franchi le cap symbolique de 1 GW de capacités solaires installées, l'Algérie s'apprête à ouvrir un nouveau front dans le développement des énergies renouvelables : l'éolien. Longtemps restée en retrait derrière le solaire, cette filière commence désormais à prendre une place concrète dans la stratégie nationale de transition énergétique, avec un objectif ambitieux de 5 GW de capacités éoliennes à l'horizon 2035.

Le changement de cap se précise. Le dossier de l'éolien s'est retrouvé, jeudi dernier, au cœur des discussions au ministère de l'Énergie, à l'occasion d'une réunion consacrée à l'accélération de la mise en œuvre de ce programme. L'objectif est désormais de préparer les conditions nécessaires au lancement des premières réalisations et de faire entrer progressivement l'éolien dans le mix énergétique national.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans le cadre du vaste programme national visant le développement de 22 GW d'énergies renouvelables. La première tranche du programme éolien devrait porter sur une capacité de 1 GW, avec le lancement prévu de l'appel d'offres en 2027.

Le projet n'en est toutefois pas encore au stade de la construction. Selon le ministère de l'Énergie, les travaux préparatoires portent actuellement sur les études techniques, ainsi que sur l'identification et l'évaluation des sites susceptibles d'accueillir les futurs parcs éoliens. Une phase déterminante puisqu'elle doit permettre de sélectionner les zones les plus adaptées à l'exploitation de cette ressource.

Le choix des sites reposera notamment sur plusieurs paramètres : le potentiel éolien, les caractéristiques des terrains, les conditions techniques et la disponibilité des infrastructures nécessaires. L'enjeu consiste à garantir que les futures installations puissent produire dans des conditions optimales tout en étant correctement raccordées au réseau électrique.

L'ambition affichée est donc de ne pas reproduire une stratégie limitée à une seule source d'énergie renouvelable. Après l'accélération du solaire, le développement de l'éolien doit permettre de diversifier davantage les capacités de production renouvelable et de renforcer progressivement leur contribution au système énergétique national.

Le potentiel de cette filière est d'autant plus important qu'elle présente l'avantage de compléter la production solaire. Lorsque la production photovoltaïque diminue en fin de journée, les conditions de production éolienne peuvent, selon les sites et les régimes de vent, contribuer à diversifier les pé-



riodes de production. Cette complémentarité constitue l'un des intérêts majeurs d'un bouquet renouvelable reposant sur plusieurs sources.

UN PROGRAMME QUI ATTIRE DÉJÀ LES PARTENAIRES

L'intérêt porté à l'éolien ne se limite pas aux acteurs nationaux. La filière commence également à susciter l'attention de partenaires internationaux, signe des perspectives offertes par le marché algérien des énergies renouvelables.

Au début de l'année, l'International Finance Corporation (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, avait notamment affiché son intérêt pour des projets de partenariat dans le domaine des énergies renouvelables. L'arrivée progressive de nouveaux acteurs internationaux pourrait ainsi accompagner le développement des infrastructures et favoriser le transfert de savoir-faire et de technologies.

L'éolien figure également parmi les filières susceptibles de contribuer aux ambitions nationales dans le domaine de l'hydrogène vert. Dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, les énergies renouvelables constituent, en effet, un élément central pour développer une production d'hydrogène à faible émission de carbone.

La diversification des sources renouvelables devient ainsi un enjeu dépassant la seule production d'électricité.

Elle touche également aux futurs projets industriels, à l'hydrogène vert et, plus largement, à la transformation du modèle énergétique.

Le choix de l'éolien répond donc à une logique de long terme. Avec un objectif de 5 GW à l'horizon 2035, la filière est appelée à dépasser le stade expérimental ou secondaire pour devenir l'un des piliers du développement des énergies renouvelables.

Dix sites ont déjà été identifiés à travers différentes régions du pays pour l'implantation des futurs parcs. Leur évaluation permettra de déterminer les zones présentant les meilleures conditions pour accueillir les installations et d'établir progressivement la cartographie du potentiel exploitable.

Cette étape est particulièrement importante pour une filière dont la rentabilité dépend fortement de la qualité des ressources disponibles sur les sites. Le vent ne se répartissant pas de manière uniforme sur l'ensemble du territoire, la sélection des emplacements constitue l'une des clés de réussite du programme.

Au-delà des capacités installées, le développement de l'éolien pourrait également générer de nouvelles opportunités dans les domaines de l'ingénierie, de la construction, de la maintenance et des services associés. L'objectif est ainsi de faire émerger progressivement un écosystème autour des énergies renouvelables. Avec le lancement an-

noncé d'une première tranche de 1 GW, l'échéance de 2027 apparaît désormais comme un rendez-vous important pour cette nouvelle filière. Elle devrait permettre de passer des études et de la sélection des sites à une phase plus concrète de mise en œuvre.

Le programme de 5 GW constitue, pour sa part, une trajectoire de long terme. Il traduit la volonté de renforcer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et de préparer le système électrique aux transformations à venir.

Après avoir consacré plusieurs années à développer le solaire, le pays ouvre donc un nouveau chantier. Le vent devient à son tour une composante stratégique de la transition énergétique, avec la perspective de disposer, à terme, d'un parc éolien de plusieurs gigawatts.

L'enjeu est désormais de transformer les objectifs annoncés en réalisations concrètes : finaliser les études, arrêter les sites, préparer les appels d'offres, mobiliser les investissements et assurer l'intégration des nouvelles capacités au réseau électrique.

Le passage à l'éolien marque ainsi une nouvelle phase dans la politique de diversification énergétique. Avec 5 GW visés en 2035, cette filière pourrait progressivement s'imposer comme l'un des grands leviers de la transition énergétique, aux côtés du solaire et des autres sources renouvelables.

G.Salah Eddine

EN CHIFFRES LE PROGRAMME ÉOLIEN

- 5 GW : objectif de capacités éoliennes à l'horizon 2035
- 1 GW : capacité de la première tranche du programme
- 2027 : année prévue pour le lancement de l'appel d'offres
- 10 sites : sites identifiés pour accueillir les futurs parcs
- 22 GW : objectif global du programme national d'énergies renouvelables

LE CHANGEMENT DE CAP SOLAIRE → ÉOLIEN

Après avoir dépassé 1 GW de capacités solaires installées, le pays élargit désormais son portefeuille d'énergies renouvelables avec le lancement d'un programme éolien de grande ampleur.

UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LES PARTENAIRES

IFC - UNION EUROPÉENNE - HYDROGÈNE VERT

Le développement de l'éolien ouvre également des perspectives en matière de partenariats internationaux, d'investissements, de transfert technologique et de développement de projets liés à l'hydrogène vert.

RESSOURCES HYDRIQUES

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE LE TRANSFERT DE L'EAU DESSALÉE VERS L'INTÉRIEUR

Une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des projets de raccordement en aval des stations de dessalement de l'eau de mer a été présidée, mardi dernier à Alger, par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza. Le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de veiller au respect des délais contractuels, a indiqué un communiqué du ministère.

Le programme prévoit la réalisation et l'achèvement d'un réseau intégré de canalisations de transfert et de raccordement destiné à acheminer l'eau dessalée vers les wilayas de l'intérieur, sur des distances pouvant atteindre 250 km. Il s'inscrit dans le cadre de la politique de l'État visant à renforcer la sécurité hydrique et à assurer une répartition équilibrée des ressources en eau à travers le territoire national.

Lors de cette réunion, le ministre a reçu des présentations détaillées sur l'état d'avancement des préparatifs techniques et administratifs relatifs à ces projets stratégiques, ainsi que sur les travaux en cours.

Concernant les projets dont le lancement est prévu, les discussions ont notamment porté sur le raccordement de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Tiemcen, d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes par jour. Cette infrastructure alimentera les populations des wilayas de Tiemcen, Sidi-Bel-Abbès, Saïda et Naâma à travers une canalisation s'étendant sur 727 kilomètres.

L'état d'avancement du projet de raccordement de la station de dessalement de l'eau de mer de Chlef, également dotée d'une capacité de



production de 300.000 mètres cubes par jour, a également été examiné. Le projet permettra de desservir les wilayas de Chlef, Aïn Defla, Médéa et Tissemsilt à travers une canalisation de 435 kilomètres.

La réunion a également porté sur le projet de canalisation reliant l'usine de dessalement de l'eau de mer de Mostaganem, d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes par jour, au réseau de distribution d'eau potable des wilayas de Mostaganem, Relizane, Tiaret et Tissemsilt. Ce réseau s'étend sur une longueur de 317 kilomètres.

DES PROJETS DÉJÀ OPÉRATIONNELS

Concernant les projets de raccordement et de transfert en cours, l'état d'avancement du projet reliant l'usine de dessalement de l'eau de mer de Fouka 2 à la wilaya de Blida a été présenté. Ce projet est désormais achevé et opérationnel, permettant aux habitants de Blida de bénéficier d'une nette amélioration de l'approvisionnement et de la distribution en eau potable.

Le projet de raccordement de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Koudiet

Draouch, dans la wilaya d'El Tarf, a également été abordé. Une part importante de cette opération est achevée et déjà mise en service, contribuant à améliorer l'approvisionnement en eau potable des wilayas d'El Tarf et d'Annaba. Les opérations de rinçage et de désinfection des canalisations sont actuellement en cours. La mise en service progressive du projet interviendra dès l'achèvement des travaux techniques restants sur la section destinée à desservir la wilaya de Guelma.

Les participants ont, par ailleurs, examiné le projet de raccordement du système de Koudiet Acedoune à l'usine de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet 2 dans la wilaya de Boumerdes. Les travaux de raccordement ont été lancés dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité hydrique et à garantir la continuité de l'approvisionnement en eau potable des quatre wilayas bénéficiant de ce système, à savoir Bouira, Tizi-Ouzou, M'Sila et Médéa.

L'avancement du projet de raccordement de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Tighremt, dans la wilaya de Béjaïa, a également été examiné. Une grande partie de ce projet est achevée et mise en service, contribuant ainsi à l'amélioration

de l'approvisionnement en eau potable de la wilaya de Béjaïa.

La réunion a, dans ce cadre, permis de faire le point sur les travaux restant à réaliser, notamment ceux destinés à améliorer l'approvisionnement en eau potable des zones bénéficiaires dans les wilayas de Sétif, Bouira et Bordj-Bou-Arreridj.

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR TIZI-OUZOU

La rencontre a également permis de faire le point sur le projet de réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer à Tamda Ouguemoun, dans la commune d'Iffissen, wilaya de Tizi-Ouzou.

D'une capacité de production de 60.000 mètres cubes par jour, cette infrastructure stratégique permettra d'assurer l'alimentation en eau potable de 11 communes situées au nord de la wilaya. Dans cette perspective, le ministre a insisté sur la nécessité d'augmenter la cadence de réalisation, de respecter rigoureusement les échéances contractuelles, d'entamer la construction du premier segment des nouveaux projets de raccordement et de poursuivre la finalisation des démarches administratives relatives aux segments restants.

M. Bouzegza a également souligné l'importance de poursuivre la coordination sur le terrain entre les différentes parties prenantes et de veiller au strict respect du calendrier établi. Une démarche qui doit permettre d'accélérer l'achèvement des différents projets et de contribuer à la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité hydrique et d'amélioration de la qualité des services publics d'eau potable. Pour le secteur de l'hydraulique, l'enjeu est désormais de transformer l'avancement des chantiers en mises en service effectives, afin de consolider durablement la sécurité hydrique et de répondre aux besoins croissants des populations.

Abir Menasria

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE UN NOUVEL ÉLAN AUX PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

La coopération économique entre l'Algérie et la Biélorussie pourrait entrer dans une nouvelle phase. Deux rencontres tenues mardi dernier à Alger, successivement avec les ministres du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et de l'Industrie, Farid Kourtel, ainsi qu'avec l'ambassadeur biélorusse M. Evgueni Sobolevski et une délégation d'hommes d'affaires de son pays, ont permis d'examiner les moyens de renforcer les échanges commerciaux et de donner une nouvelle impulsion aux partenariats industriels et aux investissements entre les deux pays. Dans ce sens, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a été le premier à recevoir la délégation pour faire le point sur les relations économiques bilatérales et explorer les moyens d'accroître et de diversifier les échanges, particulièrement dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la présence des produits algériens sur le marché biélorusse et d'identifier de nouvelles opportunités d'exportation.

Quelques heures plus tard, le ministre

de l'Industrie, s'est également entretenu avec la délégation, en présence de cadres de son département et de plusieurs PDG de groupes publics. La réunion a permis de faire le point sur l'avancement des projets de partenariat existants, en attendant la finalisation du cadre nécessaire à leur concrétisation. Les discussions ont porté sur le développement de partenariats entre entreprises algériennes et biélorusses, notamment dans les domaines à forte valeur ajoutée, avec l'objectif de favoriser des projets industriels communs, le transfert d'expertises et de technologies. Les deux parties ont souligné, à l'occasion de ces rencontres, l'importance d'intensifier les contacts directs entre opérateurs économiques afin de passer progressivement des échanges commerciaux à des partenariats productifs et durables.

À travers cette dynamique, Alger entend à la fois diversifier ses débouchés à l'export et tirer profit des compétences et capacités des entreprises biélorusses pour accompagner le développement du tissu industriel national.

G. Salah Eddine

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE L'ALGÉRIE AFFICHE SES AMBITIONS CLIMATIQUES

Sous la présidence de Mme Kaouter Krikou, ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, une journée d'information s'est tenue mardi dernier à Alger. Cet événement, placé sous le thème « Action mondiale pour une planète plus fraîche », a été organisé pour marquer la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, célébrée chaque année le 16 septembre. Cette rencontre, qui a rassemblé des délégués de divers secteurs, d'organismes nationaux et d'agences onusiennes accréditées, a été l'occasion pour Mme Krikou de souligner l'engagement de l'Algérie envers l'action climatique et la préservation de la couche d'ozone. Elle a également mis en avant la contribution du pays aux initiatives internationales et continentales dans le droit fil des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Évoquant la contribution déterminée au niveau national « soumise en juin dernier auprès de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la

ministre précise qu'elle sert de cadre de référence pour la politique climatique du pays. Ce document traduit l'ambition de l'Algérie en la matière, tout en conciliant les priorités nationales, les impératifs du développement socioéconomique et les orientations du Plan national d'adaptation au changement climatique. La ministre a précisé que l'Algérie ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 14 % d'ici 2035, en mobilisant ses propres ressources. Ce taux pourrait être relevé à 31 %, s'inscrivant ainsi dans la démarche continue du pays vers un modèle de développement durable. Pour sa part, le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhoucha, a réitéré l'attachement de l'Algérie aux traités et conventions internationales portant sur la défense de l'environnement, en citant particulièrement la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone, ainsi que le Protocole de Montréal encadrant les substances appauvrissant cette couche.

Zineb Bouzid

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE
**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE CHAÛD-CHAMRI HAFET, DIRECTEUR DE LA
GRANDE HISTOIRE DE POPULAIRE ALGERIA
**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023
**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

ALGER RENFORCE SES INFRASTRUCTURES

Sous la présidence du ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, le Conseil exécutif de la wilaya s'est réuni mardi dernier pour faire le point sur plusieurs dossiers clés, notamment les préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué un communiqué. Lors de cette réunion, le point a été fait sur les derniers préparatifs de la rentrée scolaire, avec l'ouverture prochaine de 36 nouveaux établissements, ainsi que 97 classes d'extension et 20 cantines.

Par ailleurs, toutes les dispositions nécessaires ont été prises en matière de chauffage, de transport et de restauration, selon la même source. Pour accompagner les enfants aux besoins spécifiques, la wilaya d'Alger, à travers la DASS et l'établissement public Presco, s'appuie sur un réseau de 25 centres pédagogiques. Ce dispositif sera prochainement renforcé avec l'inauguration de deux nouvelles structures à El Mohammadia et Reghaïa, ainsi que par l'intégration de 220 classes spéciales dans le cursus ordinaire, encadrées par 500 professionnels. Dans le cadre de l'accompagnement pédagogique des enfants atteints de xérodémie pigmentaire, communément appelés « les enfants de la lune », les structures publiques de la wilaya ont aménagé 10 classes spécifiques réparties à travers différents établissements scolaires, tout en mettant en place des mesures



adaptées à leurs besoins particuliers. Des sorties à caractère culturel et récréatif sont également régulièrement organisées au profit de ces enfants, afin de leur offrir un cadre sécurisé et favorable à leur épanouissement, à travers diverses activités contribuant à leur insertion et à leur intégration sociale. Par ailleurs, l'établissement public de wilaya Presco assure la gestion de 26 jardins d'enfants, offrant une capacité d'accueil globale de 3.452 places. L'accueil des enfants y a d'ailleurs débuté dès le 1er septembre. Dans le même contexte, la wilaya a souligné que 20 marchés de proximité ont été dédiés à la commercialisation des fournitures scolaires depuis le 5 septembre, avec pour objectif de garantir leur disponibilité à des tarifs compétitifs. En outre, et pour la troisième année consécutive, d'importants moyens seront mobilisés pour mener une vaste campagne de nettoyage à l'approche de la rentrée. L'opération ciblera les établissements scolaires et

leurs abords immédiats, tout en s'accompagnant de la mise en place d'une signalisation routière horizontale et verticale et de l'installation de ralentisseurs aux abords des écoles dans le souci de renforcer la protection et la sécurité des élèves. Sur un autre registre, concernant le recrutement de personnel contractuel au niveau des communes, les services de la wilaya d'Alger ont fait état de l'ouverture de 909 postes budgétaires destinés à renforcer les effectifs affectés aux écoles primaires et aux cantines scolaires.

ANTICIPER LES PRÉPARATIFS DU RAMADAN

La réunion a également abordé le sujet des préparatifs pour le Ramadan. A cet égard, M. Rabehi a insisté sur l'impératif d'une anticipation rigoureuse et d'une coordination étroite entre les différents services concernés. Ses directives ont notamment porté sur la sécurisation de

l'approvisionnement du marché en produits de large consommation afin d'en garantir la disponibilité, ainsi que sur l'assainissement et la vérification des listes des bénéficiaires de la prime de solidarité. Il a également ordonné l'inspection minutieuse des sites devant accueillir les marchés de proximité et les restaurants d'Iftar, ainsi que l'aménagement des mosquées et des salles de prière, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les instructions ont également porté sur la préservation de la propreté de l'environnement et la préparation d'un programme d'animation riche et diversifié tout au long du mois sacré. Le volet relatif aux plans d'occupation des sols (POS) a également été abordé, lors de cette réunion, à travers la présentation d'un exposé détaillé sur l'état d'avancement des différentes phases de leur élaboration. À ce titre, le ministre et wali d'Alger a insisté sur l'impératif d'accélérer la cadence afin d'achever l'ensemble des études et de faire valider les différents POS à travers les communes de la wilaya, en étroite coordination avec les services et directions concernés. À travers l'ensemble de ces mesures, la wilaya d'Alger entend aborder les prochaines échéances, qu'il s'agisse de la rentrée scolaire ou des préparatifs du mois sacré, sous le signe de l'anticipation, de la rigueur et de la coordination institutionnelle. Des chantiers qui touchent directement au quotidien des citoyens et qui s'inscrivent dans une démarche visant à accompagner le développement urbain, tout en améliorant les conditions d'accueil, de sécurité et de vie au niveau de la capitale.

Zineb Bouzid

COOPÉRATION ALGÉRO-AFRICAINE DE NOUVELLES PASSERELLES AUTOUR DES POLITIQUES DE JEUNESSE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a tenu mardi dernier des rencontres bilatérales avec de hauts responsables de la jeunesse du Zimbabwe et de Madagascar, consacrées aux perspectives de renforcement de la coopération dans ce domaine, a indiqué un communiqué. En marge du Festival international de la jeunesse 2026, M. Hidaoui s'est entretenu séparément avec le vice-ministre zimbabwéen de l'Autonomisation et du Développement de la jeunesse et de la Formation professionnelle, Kudakwashe Mupamhanga, ainsi qu'avec le ministre malgache de la Jeunesse et des Sports, Alain Désiré Rasamby. Les deux rencontres ont permis d'aborder les perspectives de coopération entre l'Algérie et les deux pays, notamment à travers le partage d'expériences et d'expertises dans les différents domaines liés à la jeunesse. Lors de son entretien avec M. Mupamhanga, le ministre a notamment évoqué les possibilités de développer les échanges d'expertises, en mettant l'accent sur les expériences respectives des deux pays en matière d'accompagnement, d'autonomisation et d'implication des jeunes.

Lors de la seconde rencontre, le responsable malgache a salué la teneur de la présentation faite par M. Hidaoui sur l'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes, faisant part de "son admiration pour l'approche algérienne et les mécanismes et pratiques qu'elle a permis de mettre en place en vue d'investir dans les capacités des jeunes et de renforcer leur participation à la vie publique et aux processus de développement", ajoute la même source. Ces échanges témoignent également de l'intérêt porté aux expériences africaines en matière de politiques de jeunesse, alors que les deux parties ont mis en avant l'importance du partage des bonnes pratiques et du développement de partenariats susceptibles de répondre aux enjeux auxquels sont confrontées les nouvelles générations. À noter que ces entretiens s'inscrivent dans le cadre des rencontres tenues par le ministre avec nombre de responsables et d'acteurs de la jeunesse participant au Festival, notamment ceux issus de pays africains, en vue de "renforcer la concertation et la coordination" et de "développer les passerelles de coopération dans le domaine de la jeunesse entre l'Algérie et ces pays".

Zineb B.

OLYMPIADES DES MÉTIERS PLUS DE 200 STAGIAIRES PARTICIPENT À LA PHASE RÉGIONALE

Au moins 214 stagiaires participent à la phase régionale des Olympiades des métiers, organisées à Ouargla, dans 42 spécialités, a indiqué mardi dernier la cellule de communication de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Les épreuves, qui se déroulent au pôle sportif Moujahid Abdelkrim-Bouzguez, rassemblent des stagiaires représentant 12 wilayas, à savoir Ouargla, Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Ghardaïa, In-Salah, El-Meghaïer, El-Meniaa, Tougourt, Djanel, In-Guezzam et Djelfa, a précisé le chargé de communication, Abdallah Abdi. Les participants sont en compétition dans différentes spécialités, afin de mettre en valeur leur potentiel et leurs compétences professionnelles et de se qualifier à la phase nationale des Olympiades des métiers 2026, sous la conception "Les Olympiades des métiers un défi pour l'innovation et le savoir-faire". L'événement, qui s'étale sur trois jours, vise à valoriser les compétences et les aptitudes des stagiaires, les encourager à l'excellence et à la créativité dans les différentes filières professionnelles, en plus de promouvoir une culture de l'excellence et de la qualité et de renforcer l'esprit de saine émulation entre eux. Il vise également à détecter les jeunes talents et compétences et leur donner l'opportunité de briller et de se distinguer au niveau national.

APS

www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

MARSA EDDADJADJ LIVRE DE NOUVEAUX SECRETS

La 8e phase des investigations et fouilles du site archéologique de Marsa Eddadjadj, situé à Zemmouri El Bahri, à l'est de Boumerdès, et découvert en 2006, a été lancée, comme l'a annoncé mardi dernier la Direction de la culture et des arts. Cette nouvelle campagne vient ainsi approfondir les recherches consacrées à ce site historique et à mieux cerner l'organisation de l'ancienne cité.

La directrice du secteur, Dalila Aouas, a expliqué que cette nouvelle opération, entamée lundi dernier, se poursuivra pendant dix jours sous la supervision de l'experte Aïcha Hanafi, de l'Institut national d'archéologie, avec la participation d'une équipe composée de 30 étudiants et chercheurs. Elle a ajouté que cette phase des fouilles vise à élargir le champ des investigations archéologiques afin de préciser les limites architecturales des constructions déjà découvertes et de mieux comprendre l'organisation générale de la ville. Les travaux permettront également de collecter et de documenter différents échantillons archéologiques susceptibles de contribuer à déterminer la séquence chronologique et stratigraphique du site. Cette opération revêt également un intérêt pédagogique, en offrant aux étudiants de l'Institut d'archéologie un cadre pratique pour développer leurs

compétences et se familiariser davantage avec les méthodes de fouille, de documentation et d'analyse des vestiges archéologiques.

Les découvertes effectuées jusqu'à présent soulignent l'importance du patrimoine enfoui sur le site. Les archéologues y ont notamment mis au jour des outils, des objets métalliques, des espaces liés à la production de poteries et de céramiques, ainsi que des restes d'animaux et divers autres vestiges.

Ces éléments constituent autant d'indices permettant de mieux appréhender les modes de vie des populations qui ont occupé le site, notamment leurs habitudes alimentaires, leurs activités artisanales et leurs techniques de construction. L'étude des différentes strates permet également de reconstituer progressivement l'évolution de la cité à travers les différentes périodes historiques. D'autre part, Mme Aouas a indiqué que le plan technique final de protection et de valorisation du site avait été établi en 2022, à l'issue d'un diagnostic, de la mise en œuvre de mesures d'urgence, de l'élaboration d'un plan topographique et archéologique, de la conception préliminaire du plan, ainsi que de la délimitation du périmètre et de l'élaboration de sa version définitive. Ce dispositif doit permettre de mieux encadrer les interventions sur le site et de préserver les vestiges mis au jour au fil des campagnes de fouilles, tout en créant les conditions nécessaires à leur valorisation scientifique et patrimoniale. Il convient de noter que le site renferme des strates archéologiques datant de différentes



périodes de l'histoire de la région, allant de la Préhistoire à l'époque islamique, notamment entre le IVe siècle de l'Hégire et le Xe siècle de notre ère, ainsi qu'entre le VIe siècle de l'Hégire et le XIIe siècle de notre ère. Il comprend également une ville historique appelée Marsa Eddadjadj, connue durant la période islamique sous le nom de Rusubikari. La superposition des différentes strates témoigne de la longue occupation du site et de son évolution au fil des siècles. En 1225, la ville fut attaquée par une armée menée par Yahia ibn Abi Ghania El-Mayourqui, qui s'était rebellé contre les Almohades. Celui-ci détruisit plusieurs villes et forteresses, qui ne furent jamais reconstruites. La cité tomba alors progressivement en ruines avant d'être ensevelie sous le

sable pendant plusieurs siècles. Sa redécouverte, en 2006, a permis de relancer les recherches autour de cette ancienne cité et de mettre progressivement au jour les traces de son passé. Depuis, plusieurs campagnes d'investigation ont contribué à enrichir les connaissances sur son histoire, son organisation et les populations qui l'ont occupée. Avec cette 8e phase de fouilles, les chercheurs poursuivent le travail engagé depuis près de deux décennies pour faire émerger, sous les couches de sable et de terre, les différents fragments de l'histoire de Marsa Eddadjadj et contribuer à la préservation de ce patrimoine archéologique pour les générations futures.

Abir Menasria

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR

NEUF ROMANS RETENUS POUR LA HUITIÈME ÉDITION

Le jury du Grand Prix Assia-Djebar du roman a dévoilé, hier après-midi, à Alger, la short-list de la huitième édition de cette prestigieuse distinction littéraire, organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) et instituée en 2015 en hommage à la grande écrivaine et académicienne algérienne Assia Djebar. À l'issue de plusieurs séances de lecture et de délibération, neuf romans ont été retenus, à raison de trois œuvres pour chacune des trois langues du Prix : l'arabe, le tamazight et le français.

Dans la catégorie des œuvres écrites en langue arabe, le jury a retenu *Aârach ad-dam* de Hocine Boualem (éditions Khayal), *Ar-Rafraf* (*Sirat el-jabal el-oustouriya*) de Sarah Mohamed Maariche (éditions Nimoris), ainsi que *Aâm er-rahma* de Khier Chouar (éditions Barzakh).

Pour la langue amazighe, les trois romans sélectionnés sont *D Asderfeg* de Chabbha Ben Gana (éditions Imtidad), *Tiyri n Tudert* de Siham Harikencheikh (Talsa édition) et *Aggus* de Farida Sahoui (Talsa édition).

Dans la catégorie francophone, le jury a porté



son choix sur *Partout le même ciel* de Hajar Bali (éditions Barzakh), *Aménorrhée* de Sarah Haidar (éditions Barzakh) et *Ce que la mort m'a pris de toi* de Hosni Kitouni (éditions Casbah).

Pour rappel, cette huitième édition a enregistré la participation de 155 œuvres, dont 79 romans en langue arabe, 13 en tamazight et 63 titres en français. Le président du jury, le poète et traducteur Hakim Miloud, a insisté sur la rigueur du travail accompli tout au long des différentes

phases de sélection.

Selon lui, cette short-list constitue «l'aboutissement d'un processus de lecture et d'évaluation rigoureux, mené par les membres du jury». Revenant sur les critères ayant guidé les délibérations, il a notamment évoqué «la technique, le style, la langue, la modernité, mais aussi la réalité et la profondeur algérienne. C'est important pour ce prix qui est considéré comme un prolongement de l'œuvre de la grande écrivaine, qui a exprimé d'une belle manière la réalité, la mémoire et l'histoire de l'Algérie, ainsi que les transformations de la société algérienne à différentes périodes». Enfin, la cérémonie de remise du Grand Prix Assia-Djebar est prévue jeudi 8 octobre, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger. Elle viendra consacrer les œuvres distinguées et rappeler la vocation première de cette récompense : valoriser la création littéraire algérienne dans ses différentes expressions linguistiques, tout en contribuant à faire vivre l'héritage d'Assia Djebar.

R.C

TENNIS

NOVAC DJOKOVIC ANNONCE SON RETOUR À LA COMPÉTITION PLUS TÔT QUE PRÉVU

Après plusieurs jours d'incertitude, Novak Djokovic a finalement levé le voile sur la date de son retour à la compétition. Éliminé prématurément à l'US Open, le champion serbe n'avait jusqu'à là donné aucune indication précise concernant la suite de sa saison.

C'est désormais chose faite : l'ancien numéro un mondial retrouvera les courts à l'occasion du China Open à Pékin. Novak Djokovic avait pourtant habitué ses supporters à davantage de prudence concernant son calendrier. Au fil des saisons, le Serbe a progressivement réduit le nombre de tournois disputés afin de mieux gérer ses efforts et de se concentrer sur les grandes échéances. Son programme est ainsi devenu plus sélectif, avec une priorité accordée aux tournois les plus importants. Après son passage à New York, où son parcours s'est arrêté plus tôt que prévu, Djokovic avait donc laissé

planer le doute sur la date de sa prochaine apparition. Mardi dernier, il a finalement annoncé la nouvelle sur son compte Instagram, confirmant sa participation au China Open, qui marquera son retour à la compétition. « Je suis très heureux d'annoncer que je suis de retour après de nombreuses années à Pékin pour jouer le China Open. Je suis très excité à l'idée de revenir et de jouer devant vous tous au Centre national de tennis, dans l'un des plus beaux lieux que nous avons dans le tennis, un endroit où j'ai des souvenirs incroyables et où j'ai connu de grands succès au cours de ma carrière. Je tiens à remercier tous les fans chinois pour leur soutien constant au fil des ans », a écrit Djokovic. Le rendez-vous pékinois s'annonce particulièrement relevé. Classé ATP 500, le China Open réunira plusieurs joueurs majeurs du circuit, dont les numéros un et deux mondiaux, Alexander Zverev et Jannik Sinner. Djokovic devra donc rapidement



retrouver ses sensations face à une

concurrence de premier plan. Le

tournoi se déroulera du 30 septembre au 6 octobre. Pour Djokovic, cette reprise constituera une nouvelle étape dans une saison où chaque apparition est désormais soigneusement choisie. Son retour à Pékin sera également l'occasion de retrouver un tournoi qui lui a laissé de nombreux souvenirs au cours de sa carrière.

A. Amine



FOOTBALL/AL-NASSR

La soirée désespérante de Cristiano Ronaldo

Exclu du débat du Ballon d'Or depuis 2022 au sortir d'une nouvelle Coupe du monde traversée sans génie (2 buts), Cristiano Ronaldo (41 ans) doit désormais se contenter de ses matchs avec Al-Nassr. Mais même là, c'est compliqué. Troisième du classement de Saudi Pro League, à deux petits points du leader Al-Hilal, le club de CR7 débutait sa campagne de Ligue des champions asiatique aux Émirats arabes unis sur le terrain d'Al Ain. Une rencontre qui a viré au fiasco.

Al-Nassr a sombré avec quatre buts encaissés, dont un doublé d'Houssine Rahimi, tandis que Soufiane Rahimi et Giakoumakis ont également trouvé le chemin des filets. Balayé 4-0, Al-Nassr a subi sa plus lourde défaite en C1 asiatique depuis la création du tournoi, en 2003. Et comme souvent dans ces cas-là, Ronaldo n'a pas su se contrôler. Après le troisième but, Ronaldo s'en est pris à ses propres coéquipiers, multipliant les gestes de colère avant d'aller également protester auprès de l'arbitre. Et ce n'est pas tout. Cristiano Ronaldo a complètement perdu ses nerfs. Alors qu'il tentait de se créer une occasion, le Portugais de 41 ans s'est accroché avec un adversaire avant de le saisir et de le projeter violemment au sol. Un geste d'humeur qui n'a pourtant entraîné aucune sanction de la part de l'arbitre. Déjà ciblé avant la rencontre par les supporters émiratis, qui scandaient « Messi, Messi, Messi », Ronaldo avait répondu en applaudissant ironiquement depuis la pelouse. À l'issue du match, son entraîneur, Ange Postecoglou, a également dû faire face à de vives critiques des journalistes sur le rendement de CR7, dont certains voient le Lusitanien presque comme un « fardeau » pour son équipe. « Cristiano a déjà marqué trois buts, il a eu une préparation limitée. Ce n'est pas à cause des joueurs. Ils donnent tout et ils ont du caractère. C'est ma responsabilité, OK ? Vous ne devriez pas dire ça de quelqu'un qui reste un exemple pour tout le monde. Vous devriez faire attention quand vous dites ce genre de choses sur quelqu'un qui a construit sa carrière avec tous ces sacrifices pour continuer à jouer. Vous pouvez me critiquer, il n'y a pas de problème », a répondu l'Australien en conférence de presse. Une première journée cauchemardesque pour le champion d'Arabie saoudite, malgré les titularisations de João Félix et Sadio Mané. Al-Nassr dispose encore de sept rencontres pour redresser la barre dans la compétition.



ATHLÉTISME

Les Mondiaux se tiendront pour la première fois en Afrique, au Kenya, en 2029

Nairobi a été officiellement désignée, mardi dernier, pour accueillir les Championnats du monde d'athlétisme 2029, une première historique pour le continent africain. Une décision saluée par le président kényan William Ruto. "C'est un grand moment pour le Kenya, pour l'Afrique, et une victoire pour des générations d'athlètes qui ont fait de la nation kényane un symbole d'excellence sur piste, sur route et en cross-country", a-t-il écrit sur le réseau social X. L'annonce a été faite par Sebastian Coe, président de World Athletics, à



l'issue de l'Ultimate Championship organisé en Hongrie. "Organiser nos championnats en Afrique pour la première fois sera un événement historique", a déclaré ce dernier, estimant que Nairobi avait démontré qu'elle disposait "du bon hôte, de la bonne candidature et

des bonnes conditions". Le Kenya, qui figure parmi les grandes nations mondiales de l'athlétisme, est particulièrement réputé pour ses coureurs de fond. Il occupe la deuxième place au classement historique des médailles aux Championnats du monde, derrière les États-Unis.

"Le monde viendra dans un pays où la course à pied est plus qu'une simple compétition, c'est notre histoire nationale", a

déclaré le ministre kényan des Sports, Salim Mvurya. Après Nairobi, en 2029, les Championnats du monde reviendront en Allemagne, en 2031, à Munich, 22 ans après la dernière édition organisée dans le pays.

BASKET-BALL - NBA

Kawhi Leonard officiellement de retour

Après plus de deux mois d'attente, le retour de Kawhi Leonard à Toronto est désormais officiel. Les Raptors et les Los Angeles Clippers ont finalisé lundi dernier le transfert du joueur, annoncé dès le 30 juin. Le MVP des Finales NBA 2019 retrouve ainsi la franchise canadienne, avec laquelle il avait remporté le premier titre de son histoire. En échange, Toronto envoie Brandon Ingram et Grady Dick aux Clippers, ainsi que plusieurs choix de Draft. L'opération avait été suspendue en raison de l'enquête de la NBA concernant les Clippers et leur gestion du contrat de Leonard. La Ligue a finalement infligé une amende de 700.000 dollars au joueur, sans suspension, tandis que les Clippers ont écopé d'une sanction de 30 millions de dollars et de la perte de cinq futurs choix de premier tour. Kawhi Leonard devrait retrouver les médias de Toronto, le 28 septembre, à l'occasion du Media Day des Raptors.

LIGUE 1 (3^e JOURNÉE) LE MC ALGER ET LA JS SAOURA FERONT LEUR ENTRÉE CE WEEK-END

La Ligue 1 Mobilis enchaînera, ce week-end, avec la troisième journée de l'exercice. Ce round verra enfin l'entrée en lice du MC Alger et de la JS Saoura qui, à l'occasion, joueront chacune leur premier match du championnat.



Les deux clubs, précédemment pris par leurs confrontations du premier tour préliminaire de la Ligue des champions, ont vu, pour rappel, leurs deux premiers matchs respectifs du championnat reportés. Le MCA tout comme la JSS feront leurs débuts en Ligue 1, cette saison, à l'occasion de cette troisième journée. Le MC Alger, champion en titre, fera son entame à domicile, en accueillant le MB Rouissat au stade de Douéra demain à partir de 19 heures. Auréolés de leur éclatante qualification au second tour préliminaire de la prestigieuse compétition continentale, les Mouloudéens feront certainement en sorte de ne pas se loucher lors de ce premier duel national devant leurs supporters. Un éventuel ratage serait vraiment mal venu pour eux qui aspirent non seulement à conserver leur titre de champion, mais aussi à s'affirmer au plus haut niveau de l'Afrique. Et pourtant, il n'est pas du tout dit que ce match face au MB Rouissat sera une simple formalité. Les sudistes avec leur équipe respectable ont bien fait suer la JSK, chez elle, lors de leur match d'ouverture de la saison à Tizi-Ouzou. Les Canaris l'ont certes remporté (1 - 0), mais ce fut vraiment laborieux pour eux qui avaient pourtant le soutien de quelques trente mille fidèles au stade Hocine-Aït-Ahmed. La semaine d'après, le MB Rouissat s'est carrément révolté en recevant l'O Akbou qu'il avait corrigé par un net 2 - 0. C'est dire que le Mouloudia a tout intérêt à s'y prendre sérieusement, demain, pour s'éviter toute fâcheuse surprise dès cette première au stade Ali-Ammar de Douéra. La JS Saoura jouera, elle, son premier match de championnat, également demain, en déplacement à Rouiba, où le nouveau promu, la JS El Biar, a décidé de fixer sa nouvelle domiciliation. Voilà un match où tout se jouera sans doute sur le mental. Les deux

équipes enchaînent sur de grosses déceptions, avec deux défaites de suite (0 - 2) contre l'O Akbou à domicile et encore (2 - 0), le week-end dernier, face à l'USMA, au stade du 5-Juillet, pour la JS El Biar, et une frustrante élimination en Ligue des champions dès le premier tour préliminaire pour la JS Saoura. Les deux équipes aborderont donc cette explication avec un moral des plus affectés et la plus forte sera certainement celle qui parviendra à dépasser sa désillusion.

L'ASO CHLEF POUR UN PREMIER SUCCÈS EN RECEVANT LE MC ORAN

Dans les deux autres rencontres au programme de demain, l'ASO Chlef accueillera à son stade Boumezrag le MC Oran où il est difficile de pronostiquer d'avance sur un vainqueur même si l'ASOC part avec l'avantage du terrain et du soutien de son public. Tenus en échec (3 - 3) à Chlef par le CRB, puis corrigés sévèrement (3 - 0) par le CSC à Constantine, les locaux tenteront à coup sûr de se surpasser pour arracher enfin leur première victoire. Mais le MCO ne se laissera pas faire, c'est évident. Les Oranais, qui restent sur une victoire (2 - 0) signée au stade Miloud-Hadefi contre le CR Témouchent, voudront bien entendu enchaîner sans dégâts, au moins, en évitant la défaite, pour maintenir la sérénité du groupe. L'explication risque d'être très intense. Pourvu que l'esprit sportif l'emporte en dernier lieu. Et puis, il y a cet autre duel entre l'USM Khenchela et l'US Ben Aknoun. Un match imprévisible en vue entre deux équipes modestes en termes de renommée, mais qui pratiquent un football assez plaisant. Ce sera particulièrement le match des deux coaches qui ne se connaissent que trop bien. En effet, il va sans dire que c'est là un duel qui se jouera à partir des deux bancs de touche entre les deux internationaux usmistes : Dziri, côté Khenchela, et Mounir Zeghdoud, côté Ben Aknoun.

SÉRIEUX TESTS EN DÉPLACEMENT POUR LE CRB ET LA JSK

Aujourd'hui, deux matchs sont prévus pour ouvrir cette troisième journée. Il s'agit d'US Biskra - CR Belouizdad et CR Témouchent - JS Kabylie. En somme, deux sérieux tests en déplacement pour

ÉLIMINATOIRES CAN 2027 (EN PRÉVISION D'ALGÉRIE - ZAMBIE) Brahim Hemdani divulguera sa liste aujourd'hui



En prévision du prochain stage de l'équipe nationale, du 21 septembre au 6 octobre 2026, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, animera une conférence de presse, aujourd'hui à partir de 15 heures, a annoncé la FAF sur ses réseaux. Ce premier face-à-face avec les représentants des médias aura lieu à la salle des conférences Mohamed-Sellah du stade Nelson-Mandela de Baraki. À cette occasion, le coach national dévoilera la liste des joueurs convoqués pour ce regroupement, ajoute l'instance fédérale. Pour rappel, ce regroupement sera marqué par le déroulement de la rencontre Algérie - Zambie, prévue le 25 septembre 2026 à 20h00, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Elle compte pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027.

Djaffar C.

devant leurs supporters, au risque de perdre un match qui de plus vaut, pour eux, bien plus que les trois points classiques d'une victoire. En effet, c'est d'abord là un match qui restera dans l'histoire. C'est la première confrontation officielle que livrera l'OA sur son tout nouveau stade des Martyrs qui sera inauguré à l'occasion. Mais voilà que pour ne pas altérer toute cette ambiance prometteuse, il faudra au préalable venir à bout d'un adversaire pas du tout quelconque. C'est l'USM Alger. Un dur morceau capable de lui gâcher ce rendez-vous historique. Mais pour le spectacle, l'affiche se veut bien alléchante. Un grand moment de football en perspective, au bonheur de tout Akbou. Pas loin de là, Sétif a également rendez-vous avec le big derby de l'Est qui opposera l'ESS locale au CS Constantine. Le match promet et ne manque pas du tout d'attrait. De l'intensité, il y en aura sûrement. L'ESS est plus que condamnée à gagner, après avoir déjà perdu ses deux premiers matchs. Déjà sur la sellette, le coach égyptien Hamada Sedki devrait être conscient qu'il joue à travers ce test quasiment son avenir à la tête de l'ESS. Le CS Constantine abordera la partie avec beaucoup moins de pression et surtout de meilleures dispositions mentales après sa large victoire (3 - 0), la semaine dernière, contre l'ASO Chlef, au stade Chadid Hamlaoui. Auparavant, les clubistes sont allés chercher un nul à Témouchent. Samedi, l'enjeu sera on ne peut plus clair. Pour Sétif, ce sera d'arracher sa première victoire et d'éviter le chaos dès cette entame de la saison. Pour le CSC, c'est avant tout d'éviter sa première défaite.

Djaffar Chilab

O AKBOU - USMA ET ESS - CSC, DEUX CHOCs POUR CLORE CE 3^e ROUND SAMEDI

Le plus beau des spectacles de cette 3^e journée du championnat, ce sera vraisemblablement samedi à Akbou et à Constantine où sont attendus les deux chocs O Akbou - USM Alger et ES Sétif - CS Constantine. L'Olympique Akbou, qui a été stoppée nette (2 - 0), la semaine dernière à Ouargla, après une victorieuse entame toujours en déplacement contre l'ES Ben Aknoun, devra absolument sortir le grand jeu pour se relancer. Les Akbouciens sont même condamnés à gagner,

LFP

La 4^e journée après la trêve de la fenêtre FIFA

La Ligue de football professionnel (LFP) a indiqué, mardi dernier à travers un communiqué diffusé sur son site, que les compétitions du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis reprendront à l'issue de la période de trêve internationale de septembre 2026, avec la programmation de la 4^e journée les 7, 8 et 9 octobre 2026. La 5^e journée interviendra lors du week-end du 12 au 14 octobre prochain et la 6^e du 16 au 18 du même mois. Concernant les deux matchs en retard de la première journée, à savoir MC Alger - MC Oran et US Biskra - JS Saoura, la LFP confirme que leur programmation reste inchangée, conformément au calendrier précédemment établi, et auront lieu le 22 septembre 2026. A cet effet, la Ligue invite l'ensemble des clubs concernés à prendre en considération ce programme et à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de garantir une préparation optimale pour les prochaines échéances.

D. C.

PROGRAMME

Aujourd'hui

US Biskra - CR Belouizdad (18h)
CR Témouchent - JS Kabylie (20h)

Vendredi

USM Khenchela - ES Ben Aknoun (16h)
JS El Biar - JS Saoura (16h)
MC Alger - MB Rouissat (19h)
ASO Chlef - MC Oran (21h)

Samedi

O Akbou - USM Alger (16h)
ES Sétif - CS Constantine (19h)

MÉDAILLÉE D'OR À UN CONCOURS INTERNATIONAL DE GASTRONOMIE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE « NNA NORA »



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité Mme Nora Sadki, connue sous le nom de "Nna Nora", pour la médaille d'or "Best of Gastronomie" qu'elle a remportée lors de la 10^e édition du Village international de la Gastronomie à Paris. "Je suis, comme tous les Algériens et toutes les

Algériennes, très fier de vous, Nna Nora, pour votre victoire amplement méritée dans une rude compétition et pour votre contribution à la valorisation du patrimoine algérien à travers l'une de ses plus importantes composantes. Merci pour la joie que vous avez su créer", a écrit le président de la République sur son compte via les réseaux sociaux..

LE CHEF D'ÉTAT NOMME M. AMINE BENMALEK WALI DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel portant nomination de M. Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel portant nomination de M. Amine Benmalek au poste de wali de Boumerdès", lit-on dans le communiqué.

APRÈS LES INCENDIES L'ÉTAT ENCADRE LA CONSTRUCTION DANS LES ZONES FORESTIÈRES

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, hier, au siège du ministère à Alger, l'installation officielle d'une commission intersectorielle chargée d'élaborer un projet de loi relatif à la construction et à l'habitat dans les zones forestières, a indiqué un communiqué. Cette démarche entre dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors d'une réunion de travail tenue dimanche 30 août 2026. Ainsi, cette commission aura pour objectif de renforcer la protection des populations et à réduire les risques liés aux incendies de forêt. La commission regroupe des représentants de plusieurs départements ministériels et organismes concernés, notamment le ministère de la Défense nationale, le ministère de

l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministère de la Justice, le ministère des Finances, ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Elle comprend également des représentants du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, du ministère de l'Hydraulique et du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Des représentants des organismes et établissements techniques relevant du ministère de l'Habitat, ainsi que des écoles et universités nationales, participent également à ses travaux. La commission est chargée d'examiner et de réviser le cadre législatif et réglementaire en vigueur, ainsi que

les règles et normes techniques applicables à la construction et à l'habitat dans les zones forestières et les espaces situés à proximité de celles-ci. Elle aura également pour mission d'élaborer un projet de loi encadrant ce secteur, en définissant notamment les conditions et les règles applicables à la construction et à l'habitat dans ces zones dans une perspective de prévention des risques et de protection des populations et des espaces forestiers. La commission devra remettre son rapport final dans un délai maximal de vingt (20) jours à compter de sa date d'installation. Ses travaux devront aboutir à la formulation d'un cadre législatif et réglementaire intégré fixant les conditions de construction et d'habitat dans les zones forestières et leurs abords.

G.Salah Eddine

CONFLITS AFRICAINS LE RÔLE CONTROVERSÉ DES ÉMIRATS

Les Émirats arabes unis sont de nouveau pointés du doigt pour leur rôle présumé dans des réseaux d'armement et des dynamiques alimentant plusieurs conflits en Afrique, notamment à travers leur soutien à des forces armées. Au Soudan, où le conflit continue de faire des milliers de morts et de provoquer le déplacement de millions de personnes, les accusations visant l'implication d'acteurs émiratis se multiplient. Dans un rapport publié mardi dernier, le quotidien kényan *The East African* fait état de la poursuite de l'acheminement d'armes et d'équipements militaires étrangers aux Forces de soutien rapide (FSR), sur fond d'aggravation de la catastrophe humanitaire et d'intensification des violences contre les civils. Intitulé « Charities call for aid to Sudan's vulnerable » (« Des organisations caritatives appellent à l'aide pour les populations soudanaises vulnérables »), le rapport s'appuie notamment sur les conclusions d'une enquête soutenue par les Nations unies consacrée aux réseaux étrangers fournissant armes, équipements et expertise militaire aux parties engagées dans le conflit. Menée par des enquêteurs indépendants mandatés par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, cette enquête fait état d'un soutien important apporté par des « individus et entités » basés aux Émirats aux FSR, alors que les attaques de drones à longue portée contre les civils se multiplient. Le quotidien kényan cite également Amnesty International, qui dénonce la poursuite des transferts d'armes étrangers vers le Soudan. L'organisation affirme avoir documenté la présence d'équipements militaires modernes fabriqués ou acheminés depuis



plusieurs pays, dont les Émirats, estimant que l'ampleur, la durée et l'intensité du conflit seraient difficilement envisageables sans cet afflux continu. Ces éléments mettent en lumière le rôle des soutiens extérieurs dans la prolongation du conflit soudanais, alors que les livraisons d'armes se poursuivent malgré l'embargo imposé au Darfour. Les conséquences du conflit dépassent désormais les frontières du Soudan, alimentant les déplacements de populations et aggravant la crise humanitaire dans l'ensemble de la région. Au-delà du cas soudanais, les accusations visant Abou Dhabi s'inscrivent dans une dynamique plus large relevée par plusieurs analyses récentes. Dans une étude intitulée « The Destabilising Role of the United Arab Emirates in African Conflicts » (« Le rôle déstabilisateur des Émirats arabes unis dans les conflits africains »), l'Institut allemand des affaires internationales et de sécurité (SWP) présente les Émirats comme « l'un des acteurs extérieurs les plus agressifs » dans plusieurs conflits africains, notamment en Éthiopie, en Libye, en Somalie et au Soudan. Au Soudan, les chercheurs décrivent

Abou Dhabi comme un soutien militaire, logistique et financier majeur des Forces de soutien rapide. Selon cette analyse, l'intervention émiratie ne reposerait pas uniquement sur un appui direct, mais également sur un réseau transfrontalier empruntant des itinéraires logistiques à travers plusieurs zones instables du continent. Cette stratégie privilégierait le recours à des partenaires locaux et à des groupes armés plutôt que le déploiement direct de forces émiraties. Les FSR au Soudan, des forces spéciales en Libye et d'autres unités en Somalie figurent, selon les chercheurs, parmi les principaux acteurs locaux associés à ces réseaux. L'étude estime que ces interventions contribuent à modifier les rapports de force par la voie militaire et à approfondir les divisions internes. Elle met également en évidence des réseaux permettant le transport de fournitures, de combattants et d'équipements militaires à travers plusieurs pays africains, ainsi que des intérêts économiques liés aux ressources provenant des zones de conflit, notamment l'or soudanais. Selon le SWP, le soutien extérieur aux

acteurs armés leur permet de poursuivre leurs objectifs par la force, de prolonger les conflits, de consolider les économies de guerre et de fragiliser les institutions étatiques. L'institut estime que les Émirats ne constituent plus un partenaire fiable dans les efforts de prévention et de règlement des conflits en Afrique, leur action pouvant, au contraire, contribuer à aggraver certaines dynamiques conflictuelles. Cette approche est également évoquée dans le cas du Yémen. Dans une analyse publiée par le Middle East Research and Information Project (MERIP), sous le titre « Yemen After the Split » (« Le Yémen après la division »), la chercheuse Susanne Dahlgren estime que l'intervention émiratie a contribué, au fil des années, à approfondir les divisions et à attiser les tensions. Abou Dhabi se serait notamment appuyé, selon elle, sur des réseaux politiques et sécuritaires locaux servant ses intérêts, renforçant les clivages internes, alimentant le conflit et entravant les efforts en faveur d'un règlement durable. Du Soudan au Yémen, en passant par la Libye et la Somalie, ces différentes analyses font ressortir un mode d'intervention reposant sur le soutien à des acteurs locaux, les réseaux d'approvisionnement, ainsi que l'appui politique, sécuritaire et financier. Une telle approche est présentée par ces travaux comme susceptible de renforcer les capacités des groupes armés, de prolonger les conflits et de fragiliser les institutions des États concernés. Elle place ainsi les Émirats au centre des débats sur le rôle des puissances extérieures dans l'entretien de plusieurs foyers de tension en Afrique et dans son environnement régional.

ALGER 16